

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE

ÉCOLE : PAPON élémentaire

Adresse : 6 RUE JP PAPON / 06000 Nice

DATE : le 10 / 11 / 2020

PARTICIPANTS :

- Membres titulaires (Représentants des Parents, Enseignants, Représentants de la collectivité, DDEN)

Les enseignants, M BEN AHMED, représentant de la Mairie, les représentants des Parents d'élève : Mmes PINOTTI, PREDIAL, RONGERE, DOMAIN, GATTI, GAIECH et M RISSO

- Membres suppléants
- Autres personnes présentes

ORDRE DU JOUR :

1 - Présentation de l'équipe enseignante et du rôle du conseil d'école pour les nouveaux parents d'élèves.
Élection des représentants des parents d'élèves et résultats du vendredi 9 octobre.

Bilan de la rentrée, des effectifs par classe.

Vote du règlement intérieur.

2 - Activités prévues durant le temps scolaire (Projet d'école, APC, évaluations CP et CE1, projets aboutis et en cours, Lire et faire lire, sorties prévues, fête de la Science).

3 - Sécurité (parents ne pouvant plus entrer dans l'école, exercices effectués, policiers municipaux devant l'école pour les entrées et sorties).

4 - Travaux effectués et demandés, réhabilitation des logements vacants, création d'un espace sciences et locaux pour l'association des parents. Demande de gros travaux dans la cour (isolation pour réduire le bruit).

5 - Bilan des dons de l'Association des Parents d'élèves relativement aux actions de l'an passé, actions nouvelles envisagées

6 - Questions diverses soulevées par l'association des parents d'élèves: possibilité d'organiser des fêtes avec les parents et une chorale de fin d'année.

POINTS ESSENTIELS DE LA RÉUNION :

1. La rentrée

La rentrée s'est déroulée correctement, malgré un premier jour difficile.

Les parents aimeraient recevoir des informations les veilles de rentrée quand les circonstances sont exceptionnelles (sanitaire en septembre et sanitaire/vigipirate en novembre), malgré les directives tardives et changeantes de l'EN.

L'équipe enseignante, ainsi que les effectifs sont stables :

Composition des classes :

CP de Mme SCHNEIDER : 26 élèves

CP/CE1 de Mme ROGER : 24 élèves

CE1 de Mmes GAMBAUDO et YVETOT : 27 élèves

CE1/CE2 de Mme POUSSERAU : 25 élèves

CE2 de Mme POTTIER : 27 élèves

CM1 de M CONSIGLI : 27 élèves

CM1/CM2 de Mme AUBERT : 24 élèves

CM1/CM2 de Mmes BARRUEL et CARATTI : 25 élèves

CM2 de M BERGERET CRESSI 27 élèves

Le règlement intérieur n'a pas été changé cette année.

2. Projets annuels :

Les classes se sont inscrites pour des activités sportives et culturelles, mais nous ne savons pas actuellement, quelles activités pourront être réalisées en fonction du protocole sanitaire et sécuritaire.

Les deux classes de CM2 ont eu la chance de pouvoir partir en classe de découverte.

La fête de la Science, sur le thème de l'astronomie, a pu avoir lieu avant les vacances d'automne, comme les parents peuvent le voir sur le site de l'école.

Nous verrons au fur et à mesure de l'évolution de la crise sanitaire si nous pouvons réaliser d'autres projets (chorale ou autre)

Les évaluations des CP et des CE1 vont être analysées et cela sera traité en conseil des maîtres.

3. Le représentant de la mairie, Monsieur Karim BEN AHMED a abordé les 3 points suivants :

L'équipe enseignante a remercié la mairie pour sa contribution en masques chirurgicaux de bonne qualité auprès de l'ensemble du personnel.

A. Aspect TRAVAUX

Les améliorations des sanitaires au 1^{er} et au 3^{ème} étage ont été réalisées, il y a plus de lavabos ce qui permet de bien se laver les mains avant d'aller à la cantine.

A l'avenir, il nous est conseillé de donner des priorités à nos demandes en proposant 3 ou 4 axes par ordre d'importance afin que la mairie étudie le budget.

Nous avons choisi :

- **Priorité n° 1** → l'insonorisation du réfectoire

- **Priorité n° 2** → les dévidoirs + porte-savons de la cour et du 3^{ème} étage

Les modèles installés au 3^{ème} étage, ne correspondent pas aux nouveaux rouleaux / savons fournis. Ils doivent être changés de toute urgence car les enfants ne peuvent pas se sécher les mains correctement et les dames de service ne peuvent pas remplir les récipients à savon.

Cette demande a été faite depuis l'année dernière et renouvelée maintes fois. De plus le dévidoir de la cour ne fonctionne plus.

- **Priorité n° 3** → Renforcer les portes d'accès. Les entrées sont des portes en bois et nous ne sommes pas sûrs que les serrures soient suffisamment solides en cas de tentative d'effraction.

- **Priorité n° 4** → le tartan de la cour et insonorisation du préau

B. Aspect SANTÉ

Le représentant de la mairie a évoqué les conditions sanitaires contraignantes mais nécessaires en demandant un effort commun : port du masque des enfants, distanciation et port du masque des parents à la sortie, échelonnement des entrées et sorties d'école ...

Les parents s'interrogent sur la présence en nombre suffisant des dames de service. L'ajout de nouvelles responsabilités par le protocole sanitaire complique le problème du non remplacement des personnels absents.

Sur la question du port du masque chez les élèves dès le CP, l'atmosphère de l'école s'en trouve changée.

Les élèves en situation de handicap peuvent, sur dérogation médicale au port permanent du masque, le retirer à certains moments s'ils ne sont pas en présence de leurs camarades.

Les parents demandent à ce que soit adapté le temps de cantine en instaurant un 3^{ème} service de cantine pour renforcer les mesures sanitaires. Objectifs : brasser moins d'élèves, diminuer le nombre de décibels pour avoir un moment plus calme et faire en sorte que les élèves (hors 1^{er} service) aient le temps de se laver les mains au 3^e étage juste avant de rentrer dans le réfectoire. La directrice consulte le personnel de service à ce sujet pour voir si c'est pertinent. Voir s'il est possible d'aménager le temps d'enseignement avec l'IEN en conséquence.

Après discussion avec le personnel de cantine, cette solution ne semble pas nécessaire pour l'instant. Dans le réfectoire, les élèves sont installés par classe, ce qui limite le brassage au maximum.

C. Aspect SÉCURITÉ

La ville a été marquée par les attentats, d'où la présence renforcée de policiers aux abords de l'école. Il s'agira pour la maternelle et l'élémentaire de policiers municipaux.

Les parents demandent à ce que cette présence soit régulière et aussi importante que devant l'établissement St Joseph .

Les prochains travaux concernant la sécurité seront l'installation de boutons d'alerte dans les écoles sous forme de bornes.

Un mail de la mairie a été envoyé aux familles pour détailler ce point.

La directrice a rappelé la fragilité des portes d'entrée en bois de notre école, qui mériteraient

d'être renforcée pour plus de sécurité ce qui a été demandé aux précédents conseils d'école

La directrice informe que les horaires décalés d'entrée ont été aménagés pour les fratries pour ne pas que les parents restent trop longtemps devant l'entrée. Cela peut poser un problème également pour des parents qui doivent attendre jusqu' à 8h40 en raison de leurs horaires de travail. Nous avons donc proposé que ces derniers se manifestent auprès de leur enseignant afin que leur enfant puisse rentrer plus tôt.

4. Les parents ont demandé si nous avons l'intention d'élire les délégués de classe.

→ Problème de brassage des élèves.

Nous avons évoqué les différents projets mis en suspens à cause de la crise sanitaire et sécuritaire, ainsi que les modifications dans notre manière de travailler.

Les parents alertent sur l'influence croissante des écrans sur les enfants et demandent d'alerter sur les dangers d'internet.

Nous avons évoqué une recherche de documentation afin de la diffuser auprès des familles.

Un projet autour des écrans et du danger qu'ils représentent va être préparé afin de faire une sensibilisation des enfants et des parents.

Nous nous demandons si le budget 2020 pour les transports pourraient être conservés par les école pour faire des dépenses en gros équipements (livres de bibliothèques, matériel de sport, équipement informatique...

Si la situation en fin d'année le permet, l'APE propose de financer une sortie culturelle pour toutes les classes en organisant, par exemple, une vente de chocolats.

RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU CONSEIL : (joindre la délibération éventuelle s'il y a lieu)

Fait à , le

Le Président
du Conseil d'école :

Le Secrétaire
de séance :